

Motion du 13 octobre 2009 de Mmes Martine Sumi, Christiane Olivier, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Carron-Cescato et M. Jean-Charles Lathion: «Fondation Images et société».

(retirée par ses auteurs lors de la
séance du 14 octobre 2009)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la multiplication phénoménale des images et nos capacités individuelles souvent fort restreintes pour les décoder et en faire le meilleur usage;
- la nécessité de favoriser une réflexion sur la photographie, son degré de vérité, le rôle des modèles sur nous et la fonction des stéréotypes de toutes sortes;
- le rôle essentiel – reconnu tant par les spécialistes de la santé et les responsables d'encadrement de jeunes en difficulté que par la presse écrite et audiovisuelle – de la Fondation Images et société par le biais d'ateliers offerts aux jeunes dès 11 ans (plus de 2000 enfants concernés en 2008) de mettre l'accent sur la question de la recherche du sens avec une mise en exergue des manipulations plus ou moins conscientes (drogues, alcool, cigarette, violence, par exemple) et élaborées, qui sous-tendent bon nombre d'images;
- l'accueil fait par la Ville à la fondation depuis le début de 2008 au 99 de la rue de Lyon;
- l'annonce du lundi 12 octobre 2009 que cette fondation doit quitter «son» bureau dès le jeudi 15 octobre;
- l'immense difficulté de trouver un autre espace malgré de très nombreuses démarches,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

1. reconsidérer sa décision d'exclure la Fondation Images et société du 99, rue de Lyon tant qu'une issue viable n'aura pas été trouvée;
2. soutenir la recherche de locaux auprès du Comité d'attribution immobilière (Coatrim);
3. chercher attentivement parmi des locaux apparemment sous-utilisés, par exemple la villa Dufour ou la villa La Concorde, pour partager solidairement les rares espaces de la Ville à usage associatif.